

Paris le lundi 14 avril 2008

Chers Collègues,

Alors que l'avenir de la chirurgie française est remis en question sur un argumentaire comptable, que la rapport Vallancien apporte autant d'interrogations que d'éléments positifs pour organiser l'offre de soin chirurgical, **il apparaît évident, qu'aucun des interlocuteurs reconnus des tutelles ne vous représentent avec autant de pertinence que le SNCVD.**

En trois ans, le syndicat a mis en place l'ensemble des structures, qui enfin, nous donnerons la cohésion et la force d'agir pour faire entendre les spécificités d'une spécialité aux contraintes sans pareilles.

- Travail non sans difficulté nous avons recensé l'ensemble des collègues pratiquant la chirurgie digestive et **disposons du seul fichier exploitable des chirurgiens digestifs et viscéraux français** : nous sommes 2419 dont 45,4% avec une activité hospitalière exclusive ou partielle.
- Dans le cadre de la T2A, nous avons été en première ligne au ministère pour défendre la prise en charge des sutures mécaniques, ce qui rend les tutelles prudentes pour la prochaine négociation sur les implants de paroi.
- Le syndicat est à **l'origine de la création de la Fédération de Chirurgie Viscérale et Digestive (FCVD)**, qui sera l'organisme agréé par l'HAS pour l'accréditation et l'EPP des chirurgiens digestifs. La fédération regroupe l'AFC, la SFCD, la SFCE, la SFCL, la SOFFCO, l'ACHBT qui travaillent à la création du site web commun (chirurgie-viscérale.org) qui apparaîtra en ligne en mai de cette année

Ces deux entités, Syndicat et fédération regroupent toute la profession : le Collège et le Syndicat. Notre spécialité, enfin organisée, peut être, par sa nature et son incontournable nécessité une des plus puissantes spécialités chirurgicales.

Notre première force est **votre adhésion au syndicat** et tous les efforts que vous déploierez pour le faire connaître.

Associée à une pénurie qui ne risque que de progresser et à notre détermination à faire valoir aux tutelles l'excellence de la chirurgie digestive française nous permettrons de lui redonner le rang qu'elle mérite, que vous méritez.

Hubert JOHANET

Philippe BREIL



Syndicat national
des chirurgiens
viscéraux & digestifs

BULLETIN D'ADHESION
Année 2008

Docteur (Nom Prénom) :

.....
.....

Adresse :

.....
.....
.....

Adresse e-mail :

.....

Tél. :.....Tél.Port :

.....

Date d'adhésion :

.....

Montant de l'adhésion : 100 euros.

L'adhésion implique le respect des statuts à la disposition de l'adhérent au siège du syndicat.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner votre bulletin d'adhésion et le règlement de votre cotisation par chèque bancaire libellé à l'ordre du SNCVD à l'adresse suivante :

**Docteur Emmeric HUTIN
Trésorier du SNCVDF
Clinique AUMONT
52^{ter} avenue de S^t CLOUD
78000 VERSAILLES**

Un reçu fiscal vous sera adressé prochainement.

Date :.....

Signature de l'adhérent :